



Charte des Ambassadeurs Ween Hub

Dans le cadre du développement de son objet social, l'association Ween Hub sollicite l'aide d'ambassadeurs. L'engagement de l'ambassadeur est formalisé à travers la présente charte.

Objet : Mobiliser la société civile à l'intégration sociale et économique des sportifs, en fédérant et en agrégeant des moyens, des ressources, des experts et des connaissances, pour favoriser conjointement l'accomplissement et la performance des sportifs de haut niveau ou professionnels.

Qu'est-ce que Ween Hub attend de ses ambassadeurs ?

En signant cette charte, les ambassadeurs s'engagent, à la hauteur de leurs moyens, à :

- Représenter Ween Hub au sein de son sport et de sa fédération
- Participer aux événements organisés par Ween Hub
- Inviter les sportifs de son réseau à devenir adhérent de l'association
- Relayer les informations transmises par Ween Hub dans sa communauté sportive
- Participer activement aux échanges sur les réseaux sociaux de Ween Hub
- Faire connaître à Ween Hub toute information permettant à l'association de mieux répondre aux besoins des sportifs
- Participer aux études sociologiques et psychologiques initiées par Ween Hub.
- Respecter l'image, l'état d'esprit et les valeurs de Ween Hub : entraide, bienveillance, accomplissement, engagement, expertise.
- Inciter les anciens sportifs à devenir Parrain des sportifs en activité
- Sensibiliser les jeunes sportifs à l'anticipation de leur fin de carrière
- Identifier et proposer au Conseil d'Administration un successeur au poste d'ambassadeur, élu pour un an.
- Participer bénévolement au développement de l'association

Comment devient-on ambassadeur Ween Hub ?

- Être à jour de sa cotisation annuelle à l'association
- Être ou avoir été sportif de haut niveau ou professionnel
- Être porteur, par son parcours, d'exemplarité ou d'inspiration pour d'autres sportifs, en lien avec l'objet de l'association.
- Manifester sa volonté de devenir ambassadeur
- Être proposé par un membre du Conseil d'Administration, par un membre élu de l'association ou par l'ambassadeur actuel
- Accepter de répondre aux attentes de Ween Hub pendant le temps de son mandat
- Signer la charte des ambassadeurs

Combien de temps est-on ambassadeur ?

- L'ambassadeur est nommé pour une année, renouvelable une fois.
- Deux mois avant la fin de son mandat, l'ambassadeur propose au Conseil d'Administration une ou plusieurs personnes à sa succession.
- Dans le cas de refus du Conseil d'Administration ou d'absence de proposition de successeur, le mandat est automatiquement renouvelé.
- L'ambassadeur en place peut mettre fin à son mandat à tout moment, pendant celui-ci. Pour ce faire, il manifeste avec un préavis de 2 mois sa volonté et participe activement à la nomination de son successeur.

Ween Hub

60, rue Monceau
75008 Paris

WWW.WEEN-HUB.ORG

☎ 06 67 31 25 37
✉ contact@ween-hub.org



L'ambassadeur

Ween Hub